

Doté·e d'un sens aiguë de
l'organisation ?
Rigoureux·e et muni·e
d'une conscience
professionnelle ?

Rejoins notre campus !

Titre Professionnel Gestionnaire de Paie

Certification de niveau 5 (Bac +2)

Enregistré au RNCP

Gestion du personnel

Rémunération

Ressources humaines

Droit du travail

Paie



Un métier essentiel dans un secteur florissant



TITRE PROFESSIONNEL :

- Certification RNCP de niveau 5 (Bac + 2)
- Reconnu par l'État



ACCÈS À LA FORMATION

Tests de positionnement,
Entretien de motivation

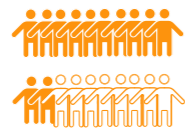


CENTRES DE FORMATION

Montpellier

FORMATION EN INITIAL OU EN ALTERNANCE

12 à 20 stagiaires par session



Le cursus

Formation intensive en présentiel sur 12 mois. Enseignement délivré par des professionnels et une période de stage en entreprise, pour vous permettre d'acquérir pratique et théorie.



Les Financements

Nous vous accompagnons individuellement pour le montage de votre dossier financier (CPF, organismes financeurs ou encore auto-financement).

Vous souhaitez candidater ?

Contactez-nous pour participer à une réunion d'information afin d'échanger sur votre projet et vos motivations. Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet : www.alkas.fr



Concrètement, que fait la-le gestionnaire de paie ?

La-le gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie.

Elle-il assure une veille technique sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence, des conventions collectives, de la législation...

Elle-il extrait et prépare les données sociales issues de la production des bulletins de salaires pour les transmettre aux organismes sociaux ou au service de ressources humaines.

Les Débouchés possibles

- Assistant-e ressources humaines
- Technicien-ne de paie
- Comptable spécialisé-e paie
- Responsable rémunération
- Comptable
- Chargé-e de mission RH



Programme du titre professionnel

Certificat de Compétences Professionnelles

Le Titre gestionnaire de paie, reconnu par le Ministère du Travail, est divisé en deux CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) pouvant être validés séparément.

Assurer la tenue et le suivi du **dossier social** de l'entreprise

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Assurer la production de la **paie** et élaborer les **données de synthèse**

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires



Qualités

- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers
- Connaissance d'un ERP (Entreprise Ressource Planning) conseillée
- Rigueur, précision, autonomie, adaptation
- Aisance relationnelle
- Sens des responsabilités et de l'organisation



Tendances du marché de l'emploi

Source : Pôle Emploi BMO pour les métiers de la comptabilité et des ressources humaines en 2020

+26 000

Nombre de recrutements prévus

25K €

Moyenne des salaires publiés (brut annuel)

81 % *

Taux de réussite

100 % *

Taux de maintien de session



Examens et épreuves

Il consiste en une mise en situation professionnelle et entretien final face à un jury de professionnels habilités.

*Taux réalisés en juin 2020

Alkas vous **accompagne** tout au long du cursus et dans la construction votre projet d'**avenir**.



Accompagnement



Partage



Respect & Diversité

Qui sommes-nous ?

Alkas Formation est une école et un CFA créé en 2017 à Montpellier. Nous proposons des cursus de Bac à Bac + 4 dans les domaines de la **gestion**, du **commerce** et de l'**informatique**. Notre équipe impliquée et passionnée est à votre écoute pour vous conseiller dans vos choix de parcours.



Contact

Référente de formation

Judith VALLETTE : judith.vallette@alkas.fr

Alkas Formation - 1350 avenue Albert Einstein,

P.A.T du Millénaire - Montpellier 34000

Tél. 04 67 02 20 82



Qu'est ce qu'un titre professionnel

C'est une **certification** délivrée par le ministère chargé de l'emploi. Il est reconnu au même titre qu'un diplôme d'études supérieures issu de l'Éducation Nationale.

Plus orienté sur la **pratique** que la théorie, le titre professionnel est porté sur les **compétences** nécessaires à l'exercice d'un emploi spécifique. Il est aussi possible d'accéder à un **parcours supérieur**, afin de continuer ses études.

Les titres professionnels s'adressent à **toutes personnes** souhaitant acquérir une qualification professionnelle, de nouvelles compétences, se spécialiser ou se reconverter.

C'est donc la **reconnaissance officielle** d'une qualification par des professionnels.

Nous sommes certifiés Qualiopi

Alkas Formation est une école et un CFA respectant un référentiel national. C'est pour vous l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité !

